

# 18 DÉCEMBRE

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

La Journée des migrants a été proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU le 4 décembre 2000.

(résolution A/RES/55/93). Elle commémore l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.



### DES DROITS

Le collectif «*Pour que personne ne dorme à la rue*» qui rassemble nombre d'associations d'aide aux migrants (Secours Catholique, La Cimade, Emmaüs, LDH, RESF...) appelle comme partout en France à se rassembler pour participer à la journée internationale des migrants et ceci avec d'autant plus de force que leurs droits sont de moins en moins respectés.

Dans la Loire, environ 150 familles et 50 jeunes sont hébergés par une trentaine d'associations citoyennes; d'autres se retrouvent sans solution d'hébergement. Pour eux, il ne reste que la rue ou les squats. Ainsi des enfants et leurs familles sont complètement abandonnés par les pouvoirs publics. Pour certains enfants même l'accès à l'école est difficile, voire impossible et quand ils y ont accès leurs conditions de vie sont tellement exécrables qu'ils sont dans l'incapacité de se concentrer sur les apprentissages. Des mineurs étrangers isolés dans St Étienne ne sont pas pris en charge, ou reçus sans une totale reconnaissance de leurs droits élémentaires, par les services sociaux légalement compétents.

Nous vous attendons nombreux pour dénoncer ces injustices et réclamer que tous les droits de tous les migrants soient respectés :

### **Place Jean Jaurès à Saint-Étienne 18h**

**Avec une lumière pour nous rendre visibles (bougie, lampe de poche ... soyons imaginatifs !)**

**et un vêtement ou un bandeau orange en soutien de l'Aquarius**